



**Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Saint-Tite**

Procès-verbal de la séance extraordinaire
du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite
tenue le mercredi 19 mai 2021 à 18h00
par vidéoconférence

Sont présents : Mme Annie Pronovost mairesse
 Mme Marie-Andrée Trudel conseillère municipale
 M. Gilles Damphousse conseiller municipal
 M. Gaétan Tessier conseiller municipal
 Mme Marie-Ève Tremblay conseillère municipale
 M. Michel Champagne directeur général
 Me Julie Marchand greffière

Est absente : Mme Martine St-Amant conseillère municipale

Dans le respect de l'esprit des mesures imposées en contexte de pandémie du COVID-19, la séance sera tenue à huis clos et enregistrée de façon à être diffusée.

2021-05-126

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Marie-Ève Tremblay, conseillère,
appuyé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère,
et résolu que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

2021-05-127

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Gaétan Tessier, conseiller,
appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller,
et résolu de dispenser la greffière de la lecture de l'ordre du jour tel que reçu par les
membres du conseil municipal avant la présente séance ainsi que de l'adopter tel que
présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Résolution d'adjudication du contrat pour l'acquisition d'une surfaceuse électrique neuve (# 2021-03-04) à la firme Robert Boileau Inc., au coût de 166 184.87 \$ taxes incluses;
4. Adoption du règlement numéro 495-2021 identifiant les événements spéciaux qui auront lieu à Saint-Tite en 2021;
5. Adoption du règlement numéro 496-2021 amendant le règlement numéro 435-2018 sur la gestion contractuelle;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité



2021-05-128

**Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Saint-Tite**

RÉSOLUTION D'ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'ACQUISITION D'UNE SURFACEUSE ÉLECTRIQUE NEUVE (# 2021-03-04) À LA FIRME ROBERT BOILEAU INC., AU COÛT DE 166 184.87 \$ TAXES INCLUSES

CONSIDÉRANT QUE lors d'un appel d'offres public (# 2021-03-04) qui se terminait le 28 avril 2021, une seule soumission a été reçue :

| Soumissionnaire | Prix du contrat | Conformité de la soumission |
|------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| Robert Boileau Inc. | 166 184.87 \$ taxes incluses | Soumission conforme |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère, appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller, et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite accorde le contrat pour l'acquisition d'une surfaceuse électrique neuve au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Robert Boileau Inc., au coût de 166 184.87 \$ taxes incluses, conformément aux spécifications des documents d'appel d'offres que l'adjudicataire s'engage à respecter.

Adoptée à l'unanimité

2021-05-129

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 495-2021 IDENTIFIANT LES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX QUI AURONT LIEU À SAINT-TITE EN 2021

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du règlement numéro 495-2021 identifiant les événements spéciaux qui auront lieu à Saint-Tite en 2021 a été donné à la séance ordinaire du 4 mai 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

CONSIDÉRANT QUE la greffière a mentionné l'objet du règlement et qu'aucun changement n'a été apporté entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gaétan Tessier, conseiller, appuyé par Mme Marie-Ève Tremblay, conseillère, et résolu :

QUE soit adopté le règlement numéro 495-2021 identifiant les événements spéciaux qui auront lieu à Saint-Tite en 2021.

Adoptée à l'unanimité

2021-05-130

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 496-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 435-2018 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du règlement numéro 496-2021 amendement le règlement numéro 435-2018 sur la gestion contractuelle a été donné à la séance ordinaire du 4 mai 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

CONSIDÉRANT QUE la greffière a mentionné l'objet du règlement et qu'aucun changement n'a été apporté entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;



**Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Saint-Tite**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère,
appuyé par M. Gaétan Tessier, conseiller,
et résolu :

QUE soit adopté le règlement numéro 496-2021 amendant le règlement numéro 435-
2018 sur la gestion contractuelle.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-05-131

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Marie-Ève Tremblay, conseillère,
appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller,
et résolu que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité


Me Julie Marchand, greffière


Annie Pronovost, mairesse